



**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE
A L'ACQUISITION D'UN VELO**

Je soussigné(e)

Nom.....

Prénom.....

Domicilié(e).....

Atteste que je suis bien l'acquéreur d'un vélo éligible à l'aide de la Commune d'Arnas.

Et je m'engage dans le délai de trois ans à compter de la signature de la convention de subvention :

- à ne percevoir qu'une seule aide de la commune d'Arnas pour le vélo objet de la demande d'aide,
- à apporter la preuve à la commune d'Arnas, qui en ferait la demande, que je suis bien en possession du vélo éligible à l'aide de la commune tel que défini dans la convention,
- à restituer l'aide octroyée par la commune, dans l'hypothèse où le vélo concerné viendrait à être revendu dans ce délai.

Sanction en cas de détournement de la subvention :

Le détournement de la subvention, notamment en cas d'achat pour revente, est susceptible d'être qualifié d'abus de confiance et rend son auteur passible des sanctions prévues par l'article 314-1 du code pénal ci-après reproduit.

Article 314-1 : « l'abus de confiance est le fait par une personne de détourner au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs, ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'elle a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé. L'abus de confiance est puni de trois ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende ».

Fait à.....

Le.....

Signature

La Mairie d'Arnas collecte vos données afin d'instruire votre demande de subvention d'un vélo. Pour toute question relative à la protection des données, veuillez prendre connaissance de notre politique de confidentialité disponible sur notre site web ou contacter notre DPO à l'adresse mail suivante :

donneespersonnelles@mairie-arnas.fr